

Organisation de l'Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2021



Communiqué de presse – 25 juin 2021

Auplata Mining Group – AMG (Euronext Growth - FR0013410370 - ALAMG) fait un point sur l'organisation de la prochaine Assemblée Générale Mixte des Actionnaires du 30 juin 2021, à 16 heures (heure de Paris).

Comme mentionné dans l'avis de réunion valant avis de convocation paru au Bulletin des Annonces Obligatoires du 26 mai 2021 :

- L'Assemblée Générale du 30 juin 2021 se tiendra exceptionnellement **à huis clos**, *"sans la présence des actionnaires et les autres personnes ayant le droit d'y assister, que ce soit physiquement ou par conférence téléphonique ou audiovisuelle"*;
- Les actionnaires ont eu l'option de choisir entre l'une des trois formules de vote suivantes :
 - a) Donner une procuration à la personne de leur choix dans les conditions de l'article L 225-106 du Code de Commerce (mandat à un tiers), étant précisé que, dans ce cas, le mandataire devrait voter par correspondance au titre de ce pouvoir ;
 - b) Donner pouvoir au Président du Conseil d'administration ;
 - c) Voter par correspondance.
- Les actionnaires n'ont donc pu voter que par correspondance ou donner pouvoir, en utilisant le formulaire unique de vote mis à leur disposition à cet effet sur le site internet de la société ;
- Conformément aux instructions, le formulaire unique de vote devait être reçu au siège social de la Société ou à l'adresse électronique auplata@actus.fr au plus tard le 25 juin 2021 à 15 heures, heure de Paris ;
- Par ailleurs, les actionnaires auront la possibilité de suivre l'assemblée générale par visioconférence. Il convient de s'inscrire préalablement à l'Assemblée Générale Mixte en écrivant à l'adresse suivante : auplata@actus.fr, et en fournissant :
 1. Une attestation d'inscription en compte délivrée par leur intermédiaire teneur de compte ;
 2. Une copie de leur pièce d'identité ;
 3. Le numéro de téléphone qu'ils utiliseront pour la connexion (s'ils souhaitent connecter par téléphone).
- L'enregistrement de l'audioconférence ainsi que l'ensemble des documents et renseignements concernant cette Assemblée Générale Mixte seront tenu à la disposition des actionnaires dans les conditions et délais prévus par la réglementation en vigueur et en particulier, les informations visées à l'article R. 225-73-1 du Code de Commerce publiées sur le site internet d'AMG, auplatamininggroup.com, rubrique Documents, section Assemblées générales

AMG en bref

Auplata Mining Group - AMG, constituée en juillet 2004 et cotée sur la Bourse de Paris (Euronext Growth) depuis décembre 2006, est un groupe minier polymétallique d'exploration et d'exploitation minière. AMG est présente en Guyane française et, au travers de ses filiales, au Pérou, au Maroc (cotée sur la Bourse de Casablanca) et en Côte d'Ivoire. AMG mène une stratégie industrielle et financière dynamique, durable et novatrice de mise en valeur de gisements de métaux précieux et de base à forts potentiels avec une implication des acteurs locaux. L'objectif de la société est de produire les métaux de demain nécessaires à la transition énergétique de manière propre et responsable, tout en essayant d'apporter à la France une source d'approvisionnement nationale en métaux stratégiques.

ISIN : FR0013410370- ALAMG; ICB : 1777 – Gold Mining.

Pour plus d'information sur la société Auplata Mining Group : www.auplatamininggroup.com

Contacts

ACTUS FINANCE

Mathieu Omnes	Relations investisseurs	momnes@actus.fr	01 53 67 36 92
Nicolas Bouchez	Relations presse	nbouchez@actus.fr	01 53 67 36 74